



## COMPTE RENDU

# Comité syndical du Syndicat Mixte Sequana du mercredi 15 février 2017 CHATILLON-SUR-SEINE

21 Boulevard Gustave MORIZOT  
21400 Châtillon sur Seine

Tel : 03-80-81-56-25  
Fax : 03.80.91.18.58  
Mail. : [contact@sicec.fr](mailto:contact@sicec.fr)

**Présents** : Marc PESCE, Claire COLLIAT, Gérard EME, Jacky HEURET, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Jean-Pierre CLERC, Chantal VEYRET, Gérard MALNOURY, Christine BRET, Didier BREDIN, Hubert BRIGAND, Daniel GUILLIER, Fabien CHAUMONNOT, Aurélie DELBARBA, Eric DUMONT, Claude BOUTTEFROY, François MOYOT, Bernard POMMEL, Mickaël BOUDILLET, Henri MAITREHENRY, Michel CHAUVE, Louis-Marcel TERRILLON, Thierry AUBRY, Dino MAURO, Jean-Michel MARS, Yves SIMON, Evert ARRIVE, Stéphane EMALDI, Eric TILQUIN, Jérémie BRIGAND, Dominique CHEVALLIER, Monique ORMANCEY, Jacques LAZZAROTTI, Alain ENARD, Hubert FLEUROT, Grégory HANUSZEK, Bernard BRIGAND, François RIARD, Fernand LENI, Pierre DELVAL, Jean-Sébastien TERRILLON, Dominique BOUISSON, Christophe GERARD, Olivier CHAUVOT, François POUHIN, Damien ROGNON, Jacques VERSCHRAEGHEN, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Claude VINOT, Marc STIVALET, André MALGRAS, Clémence LEGENDRE, Vincent CHAUVOT, Jean-Claude PUCH, Laurent BOUZOU, Marie-Jeanne FOURNIER, Frédéric VITRANT, Georges TARTERET, Jean-Louis TROISGROS, Stéphane ROUSSEL, Gilles PETIT, Bertrand BARRE et Philippe VINCENT.

**Soit 65 membres présents.**

Excusés : Cyrille BOUCHARD et Liliane LEFEBVRE.

Le Président souhaite la bienvenue les participants et remercie M. Hubert BRIGAND, Maire de Châtillon-sur-Seine, pour son accueil.

Il présente le Syndicat Mixte Sequana, son fonctionnement, ses missions et son équipe (cf. document Powerpoint).

Audrey FLORES prend ensuite la parole pour présenter les orientations budgétaires proposées pour l'année 2017 (cf. document Powerpoint) et fait distribuer aux membres du comité un tableau des projets de cotisations des adhérents.

L'un des délégués demande comment est calculé le montant de la cotisation pour une commune s'étendant sur deux bassins versants (et adhérent donc à deux syndicats différents). Audrey FLORES lui répond que la commune paiera au prorata de sa surface de bassin versant et de sa population.

Après le débat, le comité syndical prend acte des orientations budgétaires présentées pour l'année 2017.

Le Président clôture la réunion, puis invite les membres du comité à partager le verre de l'amitié.